



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
29	19	24

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à 17 heures 00, le conseil municipal de la commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 mars 2021

Le quorum étant atteint, M. Marilyn MASSONI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Présents : Jean-Charles GIABICONI - Noël TOMASI - Muriel BELTRAN - Maria GAROBY - Patrick GIGON - Marjorie PINDUCCI - François LEONELLI - Marilyn MASSONI - Jean-Pierre VALDRIGHI - Patricia BENIGNI - Patrick EIDEL-GIUDICELLI - Mustapha RACHID - Paul POLI - Pascale GIORDANO - Jérôme CAPPELLARO - Antoine DEGERINE - Laetitia OLIVESI - Pascale TOTH - Jessica LOPES-BARROSO - François-Marie LUCCHETTI.

Absents excusés : RAO Frédéric a donné pouvoir à Noël TOMASI – MACRI Thérèse a donné pouvoir à Muriel BELTRAN – SAROCCHI Marie-Noëlle a donné pouvoir à Patrick EIDEL-GIUDICELLI – Rachid MUSTAPHA a donné pouvoir à Patrick GIGON – RISTICONI Jacqueline a donné pouvoir à Jean-Pierre VALDRIGHI.

Absents : Dominique BENIGNI - Georges RISTICONI - Christelle CRUCIANI - Ariane ALBERGHI - Claudia TORRE.

Délibération : N°22-30-03-21

Objet : Présentation et vote du Budget Primitif 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales article L 1612.1 et suivants

Le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2021 dressé et appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions

Le conseil municipal examine les propositions du Budget Primitif 2021 par nature et par chapitre pour le fonctionnement et par opération pour l'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	9 484 206 €
RECETTES	9 484 206 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	6 763 054 €
RECETTES	6 763 054 €

MONTANT TOTAL	16 247 260 €
----------------------	---------------------

Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20210330-22-30-03-21-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Considérant l'avis de la commission des finances

VOTE par chapitre la section de fonctionnement

VOTE par chapitre la section d'investissement

APPROUVE la balance générale du Budget Primitif 2021 présenté ci-dessus sans excédent ni déficit annexée au BP 2021

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20210330-22-30-03-21-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021